COLLÈGE JEANNE D'ARC
Place Émile Cheylud
24490 LA ROCHE CHALAIS
05-53-91-30-79
www.jda24.fr

DOSSIER D'INSCRIPTION AU COLLEGE JEANNE D'ARC

Nom, Prénom de votre enfant : …….

Classe demandée : …….. pour l'année scolaire : ……..

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous adresser le dossier d'inscription de votre enfant au collège Jeanne d'Arc. Afin que celle-ci soit effective, nous vous remercions de bien vouloir adresser dans les meilleurs délais au secrétariat du collège, les pièces énumérées ci-dessous.

Attention : afin de garantir des conditions d'enseignement idéales, les effectifs sont limités dans notre établissement.

Documents administratifs et financiers à compléter et à retourner :

- Contrat d'inscription
- Document financier (coupon réponse)
- Fiche Infirmerie

NB : Vous êtes invités à conserver les autres documents de ce dossier.

Pièces à joindre :

- 1 photo d'identité. Veuillez indiquer au dos le nom et prénom de l'enfant.
- Chèque d'arrhes (encaissé à l'arrivée de l'élève), libellé à l'ordre de « OGEC JEANNE D'ARC » (voir ci-joint document financier). Note : ne pas faire le chèque pour une demande plus de 6 mois avant la rentrée ; celui-ci vous sera réclamé ultérieurement.
- Copie des vaccinations notées dans le carnet de santé.
- Attestation d'assurance précisant « Responsabilité civile » pour l'année scolaire demandée (à donner avant la rentrée).

S'il n'a pas encore eu lieu, un entretien, avec votre enfant, est à prévoir en cas de première inscription : prenez rendez-vous au 05-53-91-30-79.

Restant à votre disposition, veuillez agréer, Madame, Monsieur, nos sentiments dévoués.

COLLÈGE JEANNE D'ARC
Place Émile Cheylud
24490 LA ROCHE CHALAIS
05-53-91-30-79
www.jda24.fr

CONTRAT D'INSCRIPTION

ÉLÈVE : NOM : ……..…….Prénom : ……. Sexe : M / F

Né le ……/……/…… à ……..…… (département : ……) Nationalité : …….

Classe demandée : …… pour l'année scolaire : 20……. / 20…….

Classe fréquentée précédemment : ……..…… établissement : ……..……..

REPRÉSENTANTS LÉGAUX :

NOM responsable 1 (payeur) : …….. Prénom : ……Profession : ……...

Père / mère / autre : …….. Nombre d'enfants à charge : ……

Situation de famille responsable 1 : Marié(e) - veuf(ve) - séparé(e) - divorcé(e) - célibataire - autre

Téléphones : Travail : …….. Portable : ……..

Adresse complète : ……

Adresse mail : ……@……..

NOM responsable 2 : …….. Prénom : ……Profession : ……...

Père / mère / autre : ……..

Téléphones : Travail : …….. Portable : ……..

Adresse mail : ……@……..

☐ ***Si responsables séparés :*** *Nombre d'enfants à charge resp. 2 : ……*

Situation de famille responsable 2 : Marié(e) - veuf(ve) - séparé(e) - divorcé(e) - célibataire – autre

Adresse complète rep. 2 : ……

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES (choix modifiables ultérieurement) :

Régime : □ Externat □ Demi-pension □ Panier repas

Etude du soir (lundi-mardi-jeudi) jusqu'à 17h30 ou 18h : □ OUI □ NON

Transport scolaire COUTRAS - LA ROCHE CHALAIS : □ OUI □NON

Covoiturage (les deux choix sont possibles) : Propose du covoiturage □ Accepte un covoiturage □

Pour les 4e/ 3e : Option LATIN (engagement pour la TOTALITÉ des 2 années scolaires) □ OUI □ NON

Option LLCE (anglais renforcé, pour les 5e/4e/3e) □ OUI □ NON

Nous soussignés Monsieur / Madame …….. responsable(s) de l'enfant

……., déclarons avoir lu et pris connaissance :

- du règlement intérieur du Collège Jeanne d'Arc
- du règlement financier
- du projet éducatif
- du projet d'établissement
- du règlement uniforme

Nous nous engageons à respecter et à faire respecter ces documents par notre enfant.

Fait à …….. le ……/……. /……..

Signature(s) : L'élève : Le(s) responsable(s) :

COLLÈGE JEANNE D'ARC
Place Émile Cheylud
24490 LA ROCHE CHALAIS
05-53-91-30-79
www.jda24.fr

RÈGLEMENT FINANCIER

OGEC JEANNE D'ARC
PLACE EMILE CHEYLUD
24490 LA ROCHE CHALAIS

1. Le Collège Jeanne d'Arc est un établissement catholique dont la gestion est assurée par un organisme dénommé Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique (O. G. E. C).
2. Cet organisme est régi par les dispositions de la Loi 1901 sur les Associations.
3. L'Organisme de Gestion du collège Jeanne d'Arc est autorisé par les pouvoirs publics à demander aux familles une contribution.
4. Le montant de chaque facture s'entend toutes périodes confondues : période de classe ou période de vacances, période d'examens ou période de voyages pédagogiques.
5. Des réductions ou des réajustements peuvent être consentis dans le cas d'élèves qui seraient absents pour des motifs accidentels, réels et sérieux (maladie, intervention chirurgicale, etc....) durant des laps de temps supérieurs à 3 semaines consécutives.
6. Le montant global figurant sur la facture comprend, selon la situation de l'élève :
 - les tarifs de scolarité
 - les frais de demi-pension
 - les frais de transports scolaire
 - les frais fixes incluant les frais divers, d'orientation, d'affranchissement, d'infirmerie, de fournitures pédagogiques, etc.
7. Les cotisations A.P.E.L. (Association des Parents d'Élèves Libre), facultative et D.D.E.C. (Direction Diocésaine) obligatoire, sont appelées à part sur la facture ; elles sont reversées intégralement à ces deux instances de l'enseignement catholique.
8. Pour ce qui est de l'assurance individuelle accident élève, nous proposons une assurance groupe à l'ensemble des familles. Le principe de cette assurance étant obligatoire, il sera procédé à une facturation systématique de notre assurance groupe sauf si l'enfant délivre une attestation mentionnant explicitement la couverture « individuelle accident élève » au plus tard le 30 septembre après la rentrée.
9. Tout mois commencé est dû, à l'exception des cas mentionnés dans l'article 5.
10. RÈGLEMENT DES FACTURES ET VERSEMENTS :
 - Des arrhes seront demandées lors de l'inscription ou la réinscription et seront déduites des frais de scolarité.
 - Les factures sont émises tous les deux mois. Les versements sont attendus dès réception par un paiement comptant, ou en deux chèques confiés le même jour à l'établissement et qui seront débités à un mois d'intervalle.
 - Les familles recevant leur facture sont invitées à faire connaître sous quinzaine les anomalies qu'elles pourraient y déceler.
 - Tout règlement en espèces doit se faire directement au secrétariat qui émettra un reçu comme preuve du dépôt.
11. En cas de retard dans le règlement entraînant une transmission du courrier au service contentieux, les frais de ce recours seront répercutés sur le solde des sommes dues.
12. Tout changement de régime en cours d'année doit être signalé par écrit auprès du bureau de vie scolaire au moins quinze jours avant la date effective du changement. En règle générale ce changement intervient le 1er jour du mois. Une facture rectificative vous sera adressée. Aucune modification ne sera prise en compte par téléphone.

Document annexe : document financier et coupon réponse

COLLÈGE JEANNE D'ARC
Place Émile Cheylud
24490 LA ROCHE CHALAIS
05-53-91-30-79
www.jda24.fr

COLLÈGE JEANNE D'ARC
Place Émile Cheylud
24490 LA ROCHE CHALAIS
05-53-91-30-79
www.jda24.fr

DOCUMENT FINANCIER – actualisation du 7 octobre 2026

TARIFS (par mois)

Participation Familles :	56,00€	(1/2 tarif à partir du 2e enfant présent)
Demi -Pension :	82,00 €	(repas exceptionnel 7€)
Etude avec goûter :	35,00 €	(étude ponctuelle 4€)
Transport scolaire :	50.00 €	
Panier – repas :	15,00€	(panier exceptionnel 2€)

COTISATIONS à L'ANNÉE (sur la 1ère facture)

Frais de dossier(1)	: 40,00 €	
D.D.E.C (obligatoire) (1)	: 45.00 €	Direction diocésaine de l'enseignement catholique
A.P.E.L* (facultative) (1)	: 20.00 €	Association des parents d'élèves
A.S. (en option) (1)	: 20.00 €	Association Sportive (licence UGSEL comprise)

* L'association des Parents d'Elèves Libre (A.P.E.L.) finance une partie des sorties et des achats de matériel pédagogique.

FRAIS DIVERS

- Cotisations diverses(1) : (médias, CDI, informatique, droits, photocopies, etc..) 40.00 €
 (20.00 € sur la 3ème facture, 20.00 € sur la 4ème facture).
- Livres de bibliothèque : Dans un souci d'efficacité le collège commande directement l'ensemble des livres qui doivent être étudiés en cours de français. Ces livres sont ensuite facturés et deviennent la propriété de l'élève.

Les règlements sont à payer **à réception** de la facture **par le responsable payeur (responsable 1 du contrat)** : par virement bancaire de préférence (IBAN sur la facture), ou par chèque à l'ordre de « O.G.E.C Jeanne d'Arc » ou espèces directement au secrétariat du collège.

(1) Ces cotisations sont annuelles, dues dès le premier jour de scolarité sont non remboursables.

COUPON RÉPONSE (veuillez conserver la partie supérieure de ce document) :
✂_____

Je soussigné (nom du responsable payeur) : ……

responsable de l'élève : ……

pour son inscription en classe de : ……

verse 80.00 € d'acompte* pour valider ma demande d'inscription ou de réinscription

☐ Chèque à l'ordre de « O.G.E.C Jeanne d'Arc ».
☐ Par espèces directement au secrétariat du collège.
(pas de virement pour l'acompte, merci)

**le versement de l'acompte est obligatoire pour valider la demande d'inscription. Les chèques seront encaissés après la rentrée, y compris en cas de désistement de la part de la famille. Si l'établissement ne valide pas l'inscription, l'acompte est restitué.*

☐ J'atteste avoir pris connaissance du règlement financier de l'O.G.E.C et des tarifs du collège et m'engage à acquitter les sommes dues selon les modalités proposées.

Fait le.....à.....
Signature (précéder de la mention « lu et approuvé ») :

COLLÈGE JEANNE D'ARC
Place Émile Cheylud
24490 LA ROCHE CHALAIS
05-53-91-30-79
www.jda24.fr

COLLÈGE JEANNE D'ARC
Place Émile Cheylud
24490 LA ROCHE CHALAIS
05-53-91-30-79
www.jda24.fr

FICHE INFIRMERIE

NOM – Prénom de l'élève :

Date de naissance :

Adresse : ……..

Classe : …….

PERSONNES À PRÉVENIR EN CAS D'INCIDENT OU D'ACCIDENT
(dans l'ordre priorité) :

NOM Prénom	Parenté	Tél. Personnel	Tél. Travail	Portable

AUTORISATION DU RESPONSABLE LÉGAL DE L'ÉLÈVE EN CAS D'URGENCE :

En cas d'urgence et sauf indications différentes de votre part, l'élève sera conduit par les services d'urgence (pompiers ou SAMU) à l'hôpital de LIBOURNE où toutes mesures médicales seront prises par l'Administration de l'Établissement Hospitalier.

Nom, adresse, téléphone du Médecin Traitant :

.....

Si vous souhaitez nous donner d'autres indications (précautions particulières, groupe sanguin, affections, allergies etc.), veuillez les indiquer ci-dessous :

.....

.....

.....

.....

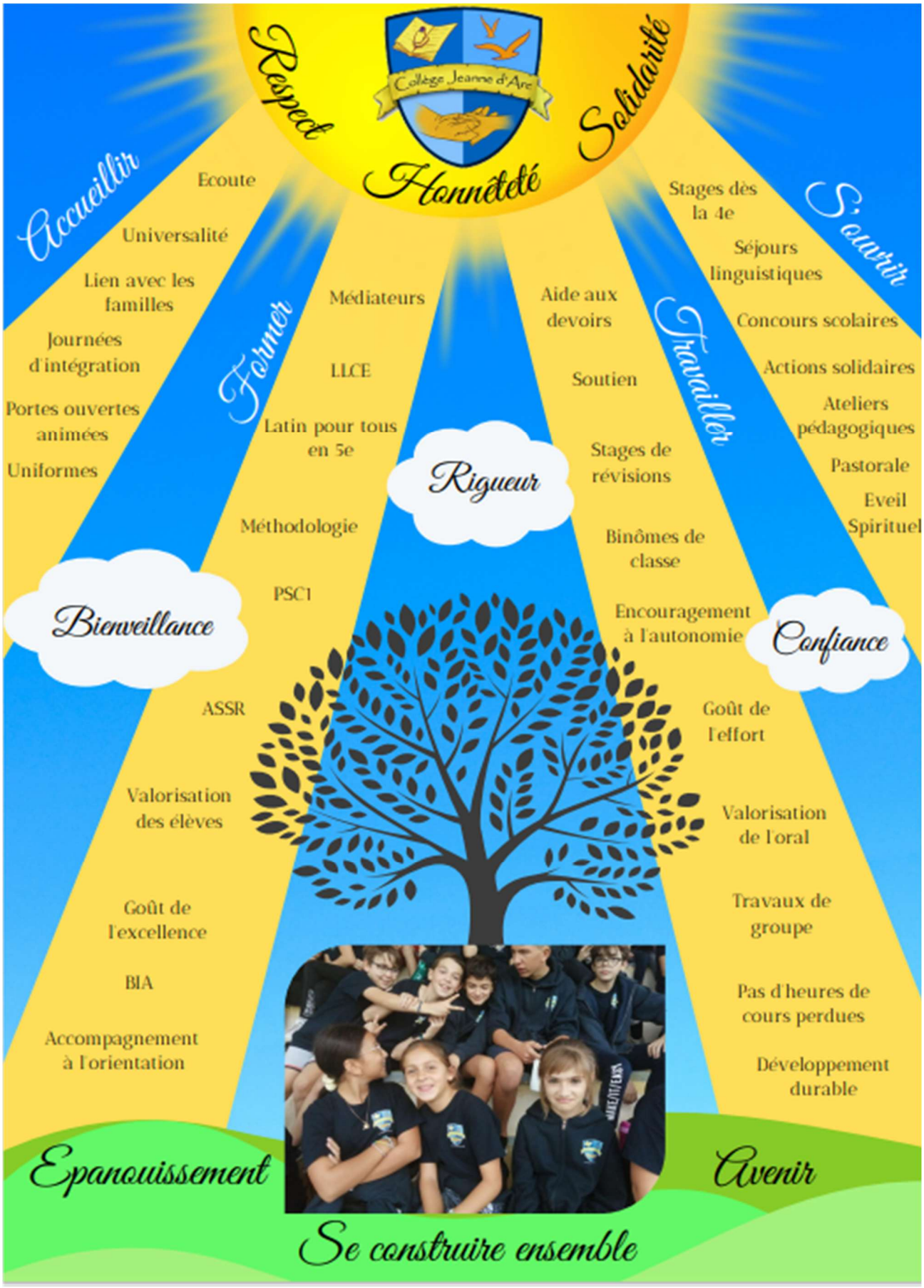
A…….. Le ……/……/……

Signature des Parents
(« Lu et Approuvé »)

COLLÈGE JEANNE D'ARC
Place Émile Cheylud
24490 LA ROCHE CHALAIS
05-53-91-30-79
www.jda24.fr

COLLÈGE JEANNE D'ARC
Place Émile Cheylud
24490 LA ROCHE CHALAIS
05-53-91-30-79
www.jda24.fr

PROJET D'ÉTABLISSEMENT



COLLÈGE JEANNE D'ARC
Place Émile Cheylud
24490 LA ROCHE CHALAIS
05-53-91-30-79
www.jda24.fr

PROJET ÉDUCATIF

Pierre angulaire de l'établissement, le projet éducatif exprime à la fois la source et la visée de l'engagement de ses enseignants, de son personnel et des familles. Il garantit la cohérence et la cohésion de la communauté éducative entièrement tournée vers la transmission des savoirs et l'éducation de la personne dans toutes ses dimensions.

Notre ambition est de proposer un collège qui permet à chacun d'être regardé, écouté, reconnu, d'apprendre, de progresser et de réussir, un collège qui donne à tous les raisons de croire et d'espérer, un collège qui soit un véritable laboratoire d'humanité et de fraternité.

A cette fin, notre projet éducatif repose sur trois axes principaux : l'instruction, l'éducation et la vie spirituelle.

Instruction

Pour offrir à chacun les meilleures conditions pour acquérir savoir, savoir-faire et savoir-être, nous souhaitons :

- Inciter l'élève à se dépasser et à inscrire son effort dans la durée.
- Diversifier les méthodes pour favoriser la réussite du plus grand nombre.
- Donner confiance, valoriser l'effort et encourager la créativité.
- Développer la réflexion, l'esprit critique et autocritique.
- Donner un sens à la parole et valoriser l'oral aussi bien que l'écrit.
- Encourager et développer la curiosité intellectuelle.

Education

En milieu scolaire l'élève apprend à vivre dans l'écoute, le respect et la tolérance. Nous souhaitons :

- Apprendre à mesurer la portée de nos paroles.
- Permettre à chacun de prendre confiance en lui-même et de faire confiance.
- Permettre à chacun de devenir responsable de soi, de mieux se connaître, d'apprendre ses limites et développer son domaine d'excellence.
- Respecter et accepter la différence.
- Prendre les erreurs, les échecs et les difficultés comme des aides à la réussite.
- Avoir une intégrité intellectuelle et morale.
- Respecter la parole donnée et les valeurs fondamentales de la vie.

Pastorale

C'est la trame de fond de notre établissement. Elle fait partie de tout ce que nous faisons, nous disons et vivons tout au long de l'année scolaire. Nous souhaitons :

- Vivre au quotidien dans un esprit évangélique.
- Être à l'écoute des élèves en difficulté.
- Accueillir et intégrer tous les élèves dans leur singularité.
- Avoir un regard bienveillant sur chaque élève et membre de la communauté éducative.
- Être ouvert à tous sans tenir compte de l'origine sociale ni de la religion...
- Respecter la croyance de chacun.
- Favoriser la vie spirituelle des élèves croyants et les aider à grandir dans la foi.
- Respecter les valeurs chrétiennes et humaines de notre établissement.

Pour atteindre ces objectifs, la relation éducative et pédagogique mise en place s'appuie nécessairement sur la collaboration des familles avec qui des échanges réguliers sont encouragés, précieux et indispensables.

Jeunes et adultes, tous ensemble, en vivant ce projet, nous construirons l'homme de demain dans son unité.